



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Consultation hybride (présentiel - distanciel) du conseil d'administration du 14 octobre 2025

Délibération n° 2 du 14/10/2025

### **Plan de lutte contre les nuisibles**

Vu le plan de lutte mis en œuvre par le Crous en matière de prévention, de détection et de traitement des nuisibles (punaises de lit, cafards, etc.) dans les logements étudiants,

Vu la nécessité d'apporter une réponse rapide, efficace et proportionnée aux signalements d'infestation,

Vu les protocoles de traitement établis selon le niveau d'infestation, qu'ils soient assurés par les agents du Crous ou par une entreprise spécialisée,

Vu l'engagement du Crous en matière de qualité de vie en résidence et de soutien aux étudiants affectés,

Considérant qu'une infestation avérée peut engendrer pour le résident des frais inhabituels (blanchisserie, achat de produits, remplacement d'effets personnels),

Considérant l'intérêt d'un cadre clair et équitable d'indemnisation, fondé sur l'évaluation des situations et la présentation de justificatifs,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- Approuve la mise en œuvre de mesures d'indemnisation en faveur des résidents concernés par une infestation avérée de nuisibles, notamment les punaises de lit.
- Autorise le Directeur général à accorder une indemnisation forfaitaire aux résidents concernés, dans la limite de deux (2) mois de loyer charges comprises, sur la base de justificatifs (factures de blanchisserie, produits de nettoyage, remplacement d'objets endommagés, etc.).  
Au-delà de ce plafond, toute demande d'indemnisation devra être soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

### Vote

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Pour le recteur de la région académique PACA  
et par délégation,  
le recteur délégué pour l'enseignement supérieur,  
la recherche et l'innovation

Khaled BOUABDALLAH

**Crous Aix-Marseille Avignon**

31, avenue Jules Ferry

13621 AIX EN PROVENCE cedex 1

Tél : 04 42 16 13 13

crous-aix-marseille.fr